

COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL JEUDI 21 AVRIL 2022

L'an deux mil vingt-deux, le **JEUDI 21 AVRIL**, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur François BERROU, Maire.

PRESENTS : François BERROU - Julie CHARPENTIER - Yohann FOUASSIER – Pierrette LEHAY - Patrick BEAUPÈRE – Michèle DUCHEMIN - Marie-Claude HOUDELIER – Lilian BÈGUE – Jean-François RAIMBAUT - Stéphane SABLÉ - Florence LAMBARÉ - Jérôme BÉNÉZET (absent jusqu'à question 2) - Yannick BRUNEAU -

Absents :

Michel BOUILLON a donné pouvoir à François BERROU / Caroline BEAUDUCCEL a donné pouvoir à Pierrette LEHAY / Jérôme BENEZET absent à la question 2 a donné pouvoir à Julie CHARPENTIER / Noémie GIGNER a donné pouvoir à Yohann FOUASSIER / Nicolas GAUBERT ayant donné pouvoir à Stéphane SABLÉ Aurélie VULLO-STIENNE et Stéphanie BERTHIER-BÉCHU

Secrétaire : Yannick BRUNEAU

ACHAT TERRAIN RUE DU HAUT-VERGER APPARTENANT à M. et Mme ADAM

Le Conseil Municipal a confirmé l'achat du terrain de la rue du Haut-Verger auprès des époux ADAM au prix de 47 215 € d'une superficie de 13 390 m².

CONVENTION AVEC L'ASSOCIATION COMMUNALE « La Pêche Bourgneuvienne »

Suite à la dissolution de **L'AAPPMA** (Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique), une nouvelle association sous le nom de Association Communale « la Pêche Bourgneuvienne » a été créée.

Aussi, il a été convenu de la mise à disposition auprès de cette association du plan d'eau de Morfelon pour la gestion piscicole et l'exercice du droit de pêche.

La convention fixant les conditions d'occupation, d'empoissonnement, de surveillance et toutes activités de pêche et de pisciculture a été validée.

PRESENTATION AVANCEMENT ETUDE PROJET RESTRUCTURATION ECOLE

L'Avant Projet Sommaire du projet de restructuration de l'école a été présenté au Conseil Municipal : Construction située sur le terrain jouxtant la partie actuelle « maternelle » :

- Le bâtiment longeant la rue Saint-Gilles recevra 3 salles de classe élémentaire, une salle d'arts plastiques,
- La partie perpendiculaire accueillera les locaux de direction, salle des Maîtres ainsi que les locaux de distribution et de services : sanitaires, hall, ménage, rased....

L'emplacement éventuel d'une classe supplémentaire a également été porté au plan.

- les cours en partie arrière avec vue sur le Parc de Morfelon,
- la simulation de l'emplacement de la partie maternelle dans un temps futur.

Le coût de la partie élémentaire, locaux de service et de direction et espaces extérieurs est estimé à 1 670 000 € HT hors options.

PROJET DE REMPLACEMENT DE LA CHAUDIERE FIOUL DE LA PARTIE MATERNELLE DE L'ECOLE

Après avoir pris connaissance du constat de dysfonctionnements de la chaudière (plus de 30 ans), le conseil municipal a validé son remplacement et il a donné tout pouvoir au Maire pour solliciter les subventions.

TRAVAUX RUE DU TRIANON

Le Conseil Municipal a été informé de la demande de l'entreprise EUROVIA, retenue pour les travaux de sécurité rue du Trianon, d'une augmentation des prix des matières premières et notamment du bitume qui fera l'objet du versement d'une indemnité en fin de travaux selon les dispositions de la circulaire ministérielle du 30 mars 2022 relative à l'exécution des contrats de la commande publique dans le contexte actuel de hausse des prix de certaines matières premières et pouvant affecter gravement plusieurs secteurs d'activité.

CHOIX ENTREPRISE ELAGAGES D'AUTOMNE

Les entreprises **Nicolas CHEVREL** de Bourgon pour la partie Nord et **MARCHAND** de Loiron Ruillé pour la partie Sud de la commune sont retenues pour les travaux d'égales d'automne.

MODIFICATION ERREUR MATERIELLE SUR ECHANGE DE PARCELLES

La délibération du 9 mars 2020 de signature des actes avec les co-échangistes du secteur 2 dans le cadre des échanges d'immeubles ruraux a fait l'objet d'une modification pour erreur matérielle au titre d'une parcelle dans l'échange entre Mme MERIENNE et la COMMUNE.

SIGNATURE CONTRAT DE LOCATION LOCAUX MICRO CRECHE AVEC LA FEDERATION DEPARTEMENTALE FAMILLES RURALES

Le contrat de location des locaux de la micro crèche « La Ritournelle » auprès de la Fédération Départementale Familles Rurales a été renouvelé pour une année aux mêmes conditions que précédemment.

CHEMINS DE RANDONNEES : Modification circuit du bocage

Pour répondre aux prescriptions de Laval Agglomération de propriété publique pour la reconnaissance en tant que chemins de randonnées, il a été validé la modification au niveau de l'Hotellerie en déviant le circuit sur le territoire de la Croixille par les lieux dits « les Beuces, La Furonnais puis la Villagonnais et la Gendrie avant à rejoindre la limite communale.

DECISIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

Dans le cadre du groupement de commande pour les travaux annuels de VOIRIE 2022, la commune de Launay-Villiers a confirmé le choix de la commission d'analyse à savoir /

L'entreprise ELB de Brée pour un montant total concernant le Bourgneuf-la-Forêt de :
Travaux d'investissement 47 170.20 € HT (56 604.24 € TTC)
PATA 15 140.00 € HT (18 168 € TTC)
Soit un contrat de **62 310.20 € HT (74 772.24 € TTC)**

Inauguration du Service Médical de Proximité Louis Pasteur reportée au Vendredi 13 mai à 15 heures à Saint-Pierre-la-Cour puis ensuite Le Genest-Saint-Isle.

Le Maire

François BERROU

